

crois pas devoir y insister, après les affirmations catégoriques contenues, à ce sujet, dans le discours du trône. Je tiens, cependant, à féliciter le Gouvernement de la sage décision qu'il a prise de reviser la loi du service civil, et de vouloir que toutes les nominations du service extérieur ne se fassent que d'après le mérite des concurrents. S'il existe en cette Chambre un député qui soit plus à même que celui qui vous parle, d'apprécier toute la sagesse d'une telle loi, qu'il se lève. Pour le député d'Ottawa, la fin des tracasseries du patronage ressemble au calme après la tempête.

Pour ce qui est des problèmes d'après-guerre, et pour ce qui touche à la démobilisation, il est à espérer que la loi sage que le Gouvernement a en vue, recevra l'appui de tous ceux qui ont à cœur les soins à donner à nos intrépides soldats, soins de rééducation, de soutien ou autres.

Quant à ce qui concerne le projet de loi destiné à accorder le suffrage aux femmes canadiennes, je suis d'avis que plus juste mesure ne peut être proposée à l'attention de cette Chambre. Sans vouloir me faire le champion du féminisme, je n'hésite pas à dire que celles qui sont à la peine, que celles qui sont—bien souvent—plus que nous dévouées aux grands intérêts de la patrie, méritent qu'on respecte l'intelligence de leurs efforts et qu'on récompense la grandeur de leurs sacrifices.

Encore quelques mots, monsieur l'Orateur, et je termine. Mes dernières paroles seront un appel à l'union de toutes les intelligences et de tous les cœurs; à l'union de toutes les volontés et de toutes les énergies pour que le Canada accomplisse jusqu'au bout la tâche héroïque qu'il s'est imposé. Grâce à son inaltérable dévouement à la chose publique, un homme s'est trouvé dans cette Chambre qui a rendu possible le bienfait de l'union. Mais il faut que cet esprit d'union pénètre partout, dans tous les domaines, et qu'il soit basé sur la générosité et sur le patriotisme. Il faut que les majorités aient assez de grandeur d'âme pour ne pas juger trop hâtivement, ou même avec quelque amertume des minorités qui ont également à cœur le plus grand bien de la nation, mais que des causes multiples semblent faire incliner vers d'autres moyens d'action.

Pourquoi, en effet, et en face de l'ennemi qui nous guette, chercherions-nous des causes de division? Pourquoi, par exemple, vouloir mesurer ou peser, pour ainsi dire, les quantités de tel sang répandu, en comparaison des flots de tel autre sang? Pour-

[M. John Leo Chabot.]

quoi s'écrier: il y a eu ici moins de sang canadien français de versé, et là plus de sang anglo-saxon, écossais ou irlandais? Pourquoi prendre le soin stérile d'aligner de longues statistiques pour démontrer que telle province a à son crédit plus de sang et plus de sacrifices que telle autre? Mille fois non! Ce n'est pas l'heure des calculs de cette sorte. Gloire à ceux—où qu'ils soient—qui ont fait davantage! Ils sont un noble exemple pour d'autres groupements ethniques que certaines conditions particulières à leur tempérament ou à leur rôle social,—ou encore que certaines influences pernicieuses, ont rendus moins alertes à répondre aux premiers coups de clairon. Ne nous éternisons donc pas aujourd'hui à faire des recensements que la postérité établira. Rappelons-nous plutôt que ceux qui sont morts ont mêlé leur sang—leur sang canadien,—sur la terre de France ou de Belgique, et que cette terre héroïque l'a bu sans distinction!

Unissons-nous donc en phalanges serrées derrière les héros qui nous servent de modèles, et demain nous verrons luire l'aube bénie de la victoire.

M. Chabot continue ainsi son discours, mais cette fois en anglais:

(Traduction)

Avant de reprendre mon siège, si vous me le permettez, monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots en anglais, par déférence aux électeurs de langue anglaise d'Ottawa. Je tiens tout d'abord à exprimer au très honorable chef du Gouvernement la gratitude sincère que j'éprouve pour l'honneur qu'il m'a fait ainsi qu'à la division électorale que je représente dans cette Chambre, lorsqu'il m'a demandé de secondar l'adresse de remerciements à Son Excellence le Gouverneur général pour le gracieux discours qu'il lui a plu de faire aux deux Chambres du Parlement, et que l'honorable représentant de Parkdale (M. Mowatt) vient de proposer en des termes si élogieux.

J'apprécie cette distinction d'autant plus qu'il s'agit de la première session de la treizième législature du Parlement, convoquée dans un temps où la situation politique du Canada a subi un changement marqué et décisif, alors que notre beau Canada se trouve en face d'une situation pleine de périls et qu'il traverse la phase la plus critique dont son histoire nationale fasse mention; dans un temps qui unit les hommes les mieux doués des deux partis politiques